



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS

Vu les articles R.28 et R.101 du code électoral ;
Vu la circulaire n° NOR : INTA2213779J du ministre de l'intérieur en date du 12 mai 2022 ;
Vu le tirage au sort des emplacements d'affichage effectué le 20 mai 2022 ;
Vu les résultats du premier tour du scrutin du 12 juin 2022 ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er – La liste définitive des candidats et de leurs remplaçants aux élections législatives du 19 juin 2022 est fixé ainsi qu'il suit :

Pour la 1ère circonscription

N°	NOM et Prénom du candidat	NOM et Prénom du remplaçant
1	Madame GRANDJEAN Carole	Monsieur GUILLEMARD Philippe
2	Monsieur JOUIRA Nordine	Madame VIDAL Lucile

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à chacun des maires du département ainsi qu'à chaque candidat.

Nancy, le 14 juin 2022

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Julien LE GOFF